

Un outil au service de la transformation sociale

« ...le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc. Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'œuvre du syndicalisme; il prépare l'émancipation intégrale, qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste »

Charte d'Amiens 1906

Le mouvement contre la loi travail a été le révélateur d'une réelle crise de défiance envers les organisations politiques, associatives mais aussi syndicales. Il a montré une volonté forte de démocratie et de prise en compte de ce que vivent les salarié-es au quotidien. Dans Solidaires, nous cherchons depuis longtemps un fonctionnement le plus horizontal possible, construit et nourri par la base. Ce qui s'est passé ces derniers mois démontre qu'il faut continuer à travailler dans cette direction pour construire le syndicalisme de demain. Avec la précarité, le développement de la sous-traitance, le chômage de masse, il y a beaucoup de salarié-es qui ne connaissent pas les syndicats ou ne se reconnaissent pas dans leurs manières d'agir. Le salariat a changé et face à cela, les modes d'organisation classiques, réduits aux seules branches d'activité, ne sont plus adaptés. Pour répondre à ces enjeux, nous devons être en capacité de faire évoluer notre outil syndical, toujours en lien avec l'ensemble du mouvement social.

Si le syndicalisme doit bouger pour répondre à ces enjeux, il reste un instrument absolument nécessaire sur les lieux de travail. Et les nombreux et nouveaux contacts que nous avons eus dans cette période de lutte montrent que ce constat est partagé. Face aux suppressions d'emploi, aux remises en cause de nos droits, aux abus des patrons, les stratégies de « débrouille » individuelle ne peuvent être une solution efficace. Nous avons besoin d'un outil pour mieux nous défendre, individuellement et collectivement. Cet outil, c'est le syndicat ! Il a une double fonction : la défense des revendications des salarié-es quelle que soit leur entreprise ou leur statut, et la transformation sociale, c'est-à-dire la possibilité d'agir sur leur environnement professionnel et d'être acteur de leur vie.

Le syndicalisme agit pour réduire les inégalités économiques et sociales, pour permettre l'élévation du niveau de vie du plus grand nombre et prioritairement des plus démunis-es. Le syndicalisme lutte pour l'amélioration des acquis sociaux, défend les revendications spécifiques de chacun-e tout en cherchant à dépasser la vision sectorielle pour unifier les préoccupations des salarié-es. Le syndicat est une structure regroupant les salarié-es, c'est à dire toutes celles et ceux qui ont un CDI, un CDD, un emploi statutaire, sont en stages, en formation, en intérim, au chômage, en retraite.

110 ans après, la démarche et la construction de l'Union syndicale Solidaires s'inspirent de la Charte d'Amiens et toujours de son projet : défense immédiate des salarié-es, transformation sociale et contre-pouvoir ! Nous sommes, non seulement par principe mais aussi par expérience, attaché-es à l'indépendance des organisations syndicales vis-à-vis de tous les partis qu'ils soient au pouvoir ou non. Ce n'est pas un apolitisme, c'est un engagement à maintenir dans toutes les conditions notre rôle de défense intransigeante des revendications et à partir de là notre aspiration à la transformation fondamentale des rapports sociaux, conviction renforcée dans cette période où il y a tant de reniements. C'est cette indépendance qui est la seule garante de la capacité réelle du mouvement social à peser, pour construire les rapports de force et imposer ensemble un autre partage des richesses dans un monde plus solidaire et plus égalitaire !